

Montreuil, le 16 juin 2026

Déni de démocratie : le préfet de Paris veut interdire notre rassemblement prévu aujourd'hui !

Le Préfet de Paris était informé depuis plusieurs semaines de notre organisation d'un rassemblement mardi 16 juin 2026 devant le Sénat, pour dénoncer la nouvelle attaque contre le caractère férié et chômé du 1^{er} mai.

La Fédération CGT Commerce et Services a été informée hier, à la veille du rassemblement, d'un arrêté interdisant notre manifestation sur la place Pierre Dux, face au Sénat.

C'est une véritable stratégie mise en place pour nous empêcher de saisir en référé les juridictions compétentes, mais qui ne nous freinera pas : la Fédération a décidé d'exercer son droit de recours.

Si le gouvernement tente de faire taire la CGT, il se trompe lourdement. Notre détermination n'en est que renforcée, et nous serons encore plus nombreuses et nombreux !



Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur www.commercecgt.fr ou scannez le QR code ci-dessous :



Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



Contact presse

Amar Lagha
Secrétaire général
Tél : 01 55 82 76 79